



Châtillon-en-Diois

commune nouvelle

Bulletin municipal annuel

Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévisse, Les Nonières

Été 2025

Eric Vanoni :

Le mot du Maire



Châtillonnais, Châtillonnaises, Chers amis,

Ce bulletin 2025 est à la fois l'occasion de rappeler les événements d'une année, mais aussi celle de faire un bilan de la mandature puisque des élections municipales auront lieu en mars prochain. Cette année écoulée depuis juillet 2024 a vu se concrétiser des projets importants : aménagement de l'entrée ouest de Châtillon et de la maison de santé. Le premier rend l'entrée de Châtillon-en-Diois plus accueillante, plus sûre, une nécessité pour notre village

paré du label "Les plus beaux village de France" et une force pour sa promotion touristique. Le second, le centre de santé, répond à un besoin vital de notre population. C'est d'abord une initiative volontariste de la commune, pour acquérir une maison et réaliser les travaux importants d'adaptation du bâtiment. C'est aussi le soutien financier du département et de la région. Enfin c'est l'adhésion des communes de Boulc, Glandage, St Roman, Menglon et Recoubeau, partenaires de ce projet. Enfin, cela ne serait pas possible sans le support administratif de la communauté de communes du Diois. Ces grands projets ne doivent pas occulter le travail de tous les jours des élus et de tous les employés municipaux au service de la population : multiples travaux d'entretien et d'amélioration, fleurissement du village, suivi des stations d'épuration, tenue de l'agence postale, aide sociale... Cet effort s'est vu renforcé par l'accueil de "France Services" plébiscité par les usagers. Enfin, l'équipe municipale a lancé plusieurs projets qui verront sans doute leur totale réalisation pendant le mandat suivant : rénovation de l'école, aménagement d'appartements dans la maison Planchet et dans le bâtiment de l'agence postale. Je ne me représenterai pas. La fonction de maire est passionnante et lourde ; je pense à mon père qui l'a occupée et je suis fier d'avoir suivi ses traces. Avec tous les membres du conseil municipal sortant, je crois que nous avons bien travaillé ! Mettre sur pied des projets est long, parfois difficile. Il y a encore beaucoup à faire ! Je suis sûr qu'il y aura des volontaires pour faire avancer Châtillon.

Monique Orand : Ce mandat a consacré la fusion des communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers. Les inquiétudes, sans être complètement retombées, se sont amoindries. L'identité de chaque village a été conservée et Châtillon-en-Diois commune nouvelle est devenue une commune plus attractive, en particulier avec les différents sites emblématiques de Treschenu-Creyers. Le décret de classement des sites du cirque d'Archiane et du Rocher de Combeau et de leurs abords, les villages d'Archiane et de Bénévisse étant seulement inscrits, a été signé le 28 mai 2025 par le Premier Ministre.



Pour les élections municipales de 2026, je ne me représenterai pas. Le mode de scrutin a changé : je souhaite vivement que la constitution des listes prenne en compte la nécessité d'avoir des représentants des villages dans le prochain conseil ; c'est-à-dire de placer ces candidats en position éligible. Il faudra aussi assurer la parité hommes-femmes et des femmes candidates seront bienvenues ! Je peux témoigner que la charge peut être prenante. Ce furent aussi des années intenses et passionnantes, qui m'ont permis de belles rencontres. Chacun a la possibilité de participer activement à la vie de notre belle commune.



Châtillon-en-Diois



Entrée Ouest de Châtillon



LesNonières



Mairie déléguée de Treschenu-Creyers



Bénévisse



Menée



Archiane



Mensac

Sommaire :

Le mot du Maire	p. 1
État civil	p. 2
Un an de la vie de Châtillon	p. 3 - 4
Nouvelles d'Archiane et Bénevisse	p. 5
Les travaux de la mandature	p. 6 - 9
La Bibliothèque	p. 9

Un peu d'histoire	p. 10
Les écoles	p. 12 - 13
La bibliothèque municipale	p. 13
Associations	p. 14 - 18
Renseignements pratiques	p. 19 - 20

ÉTAT CIVIL**Ils sont arrivés**

PRIETO Amparo
le 7 septembre 2024
FORNALLAZ Timéo, François
le 3 octobre 2024
ADAM Lou, Pierre, Marie
le 24 avril 2025
CALABRESE Mathéo, Christian
le 6 mai 2025

Ils se sont dit "oui"

ROUSTAN Mickaël, Alexandre, Marie
et JEAN DIT GAUTIER Clémentine,
Marine
le 20 juillet 2024
CHAFFOUI Ahmed
et CLAVEL Bertille
le 17 août 2024
MALASSAGNE Romain, Pierre
et CHEVA Manon, Louison
le 28 juin 2025

Ils nous ont quittés

BERNARD épouse FAVIER Renée
le 10 août 2024
VIVENZIO Nicola
le 10 novembre 2024
TAILLAND Alain Gabriel Antoine
le 23 novembre 2024
PELLON Raymond Lucien, Gérard
le 14 février 2025

N'apparaissent sur cette liste, que les noms des personnes décédées sur la commune ou pour lesquelles la mairie de Châtillon-en-Diois a reçu une transcription entre juillet 2024 et juillet 2025.

Nous regrettons de ne pouvoir faire figurer nos Châtillonnais et Châtillonnaises décédés sur une autre commune et pour lesquels nous n'avons pas de documents officiels, car nous craignons d'en oublier.

Conception , réalisation :
Mairie de Châtillon-en-Diois
Directeur de la publication : Eric Vanoni
Contact : Jacques Malod
Impression Héraldie, Die

**Châtillon-en-Diois,
commune nouvelle****Quelques chiffres :**

Population :
666 habitants
Superficie :
110,06 km²
Densité de population :
6,1 hab./km²
Altitude :
entre 514 et 2038 m



Depuis le 1^{er} janvier 2019 les communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, ont fusionné pour devenir la Commune Nouvelle de Châtillon-en-Diois.

C'est maintenant la commune la plus étendue de la Drôme avec ses 110 km² et l'une des plus représentatives du Haut-Diois avec ses sites magnifiques. Des rivières ont façonné le flanc sud du Vercors : le Bez a creusé les Gorges des Gâts et l'Archiane dévale la pente depuis le cirque d'Archiane pour se jeter dans le Bez au village de Mensac. C'est là que la vallée s'élargit pour rejoindre Châtillon-en-Diois.

Avec cette description et ces chiffres on voit que Châtillon-en-Diois est une belle commune !

Et encore plus belle avec son nouveau centre de santé !

Centre de santé du Diois

1 Place du Champ de Foire, 26410 Châtillon-en-Diois
Du lundi au vendredi
- Des consultations de médecine générale
- Des consultations assurées par une sage-femme

La prise de rendez-vous se fait :

Sur place
par téléphone au **04 12 05 18 86**
par internet sur **www.zena.eu**

Retrospective : un an de la vie de Châtillon-en-Diois

21 au 31 juillet 2024 : Célébration de la libération du Diois-Vercors en juillet 1944

Dans le cadre de l'Acspade, Bernard Ravet et son équipe ont mis sur pied une belle commémoration des événements de juillet 1944 qui ont conduit à la Libération de Châtillon, du Diois et du Vercors. En particulier une déambulation historique et musicale (chorale de Geneviève Ravet et Xavier Nivaggioni). L'exposition "Châtillon, été 44, des années noires à la Libération" a attiré beaucoup de visiteurs. 5 conférences ont illustré cette époque. (cf Echo n° 193 août 2024).



Festival Arts et Vigne du 4 au 12 août 2024

La 29e édition du festival évoque les jours heureux, ceux de l'après-guerre et de l'après-covid ! Ce fut aussi le souvenir de la Libération : les bénévoles de la commune libre de St Marcel, en tenues de militaire ou de résistant de l'époque ont déambulé accompagnés par des Châtillonnais habillés années 40.

Le miracle de la transformation de l'eau en vin s'est encore répété à la fontaine du Reviron !



Pour cette année 2024 olympique, on a retrouvé les jeux traditionnels dans les rues.

Le Village-Galerie peine un peu à cause du manque de galeries surtout dans le centre médiéval. Mais la qualité était au rendez-vous ! L'artisanat quant à lui a eu sa journée le mercredi rue de Derrière.

Les rendez-vous de la Placette apportent leur touche de culture en particulier sur l'histoire du village.

La nuit musicale aux torches a comme d'habitude permis de déambuler dans le vieux village plein de lueurs tout en goûtant à des musiques variées. La nuit des cabanons a eu un grand succès, 1000 repas servis ; elle fut musicale et poétique avec le spectacle de la compagnie "Porté par le vent".



Cette cuvée du festival fut aussi dans son ensemble très musicale avec plusieurs concerts sur le Champ de Foire ; il y en eut pour tous les goûts

avec des groupes variés et la chorale du festival...

La vigne et le vin, ne l'oublions pas sont au cœur du festival : Vins AOP de Châtillon-en-Diois et vins effervescents du Diois, ont été mis à l'honneur : dégustation dans les caves, "flânerie aux bulles"...

Et pour conclure, le festival, la fête s'est déplacée pour une soirée familiale et conviviale au village de Bénévise, avec repas champêtre et bal.



Exposition "Image du Diois"

Du 1er au 11 août 2024

En synergie avec le Festival Arts et Vigne, Patrick Jonas a cette année installé dans le dépôt de locomotive, une collection d'œuvres ayant pour thème le Diois. Tableaux, gravures, dessins et quelques photographies présentent les visions d'artistes de nos villages et paysages.

C'est une nouvelle exposition dans ce lieu qui est compris dans le projet de réaménagement de l'entrée ouest de Châtillon et pour lequel il faut imaginer un avenir !



Fête aux plantes rares le 8 septembre 2024

Une fête sous la pluie: mais pépiniéristes et visiteurs ont répondu présents. "La pluie n'arrête pas les jardiniers, et les plantes aiment ça!" Et la fête aux plantes rares est devenu un événement incontournable.



Les journées européennes du patrimoine, 21 et 22 septembre 2024

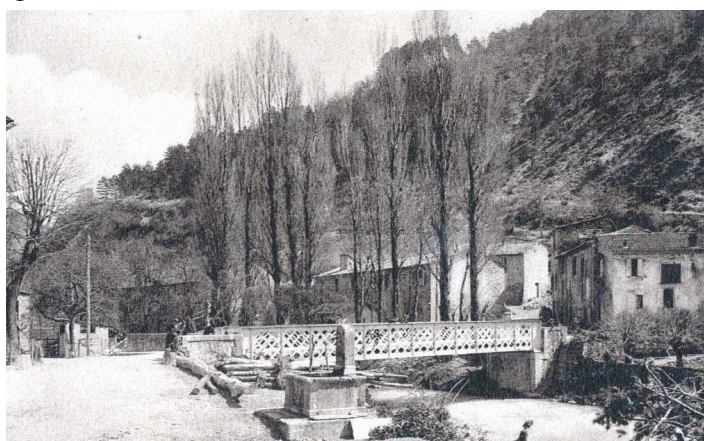
La mairie de Châtillon-en-Diois et l'ACSPADE ont organisé ces journées dont le thème était : "Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions".

1/ L'évolution de la traversée de Châtillon et des chemins vicinaux au XIX^e siècle

L'exposition ouverte samedi et dimanche à la mairie présentait le cadastre napoléonien et diverses cartes anciennes, pour illustrer l'isolement de nos villages et le développement progressif des routes.

2 / Le pont métallique sur le Bez (1892) :

Conférence de François Morin "Châtillon-en-Diois : Le pont métallique du XIX^e siècle sur le Bez, construit par Jean-Baptiste Courtet". Ce pont était vital pour Châtillon pour rejoindre les moulins et la filature de laine situés sur la rive gauche du Bez, ainsi que au-delà la liaison avec le sud du Diois.



3) Les journées du patrimoine pour les enfants de l'école !

C'est sous forme de jeux que les enfants de l'école ont participé à ces journées du patrimoine : rechercher de belles portes du village à partir de photos et reconstituer la place du Reviron avec des maquettes réalisées par Sylvie Pernette. (voir aussi p.14-15).



Avril 2025 Échange entre enseignantes suédoises de la ville de Luleå et enseignantes de Châtillon-en-Diois

Le programme d'échange européen Erasmus ne concerne pas que les étudiants. Enseignants, apprentis, peuvent aussi bénéficier de ce programme qui permet de rapprocher les habitants des pays européens.



Nouvelles d'Archiane et Bénevisse

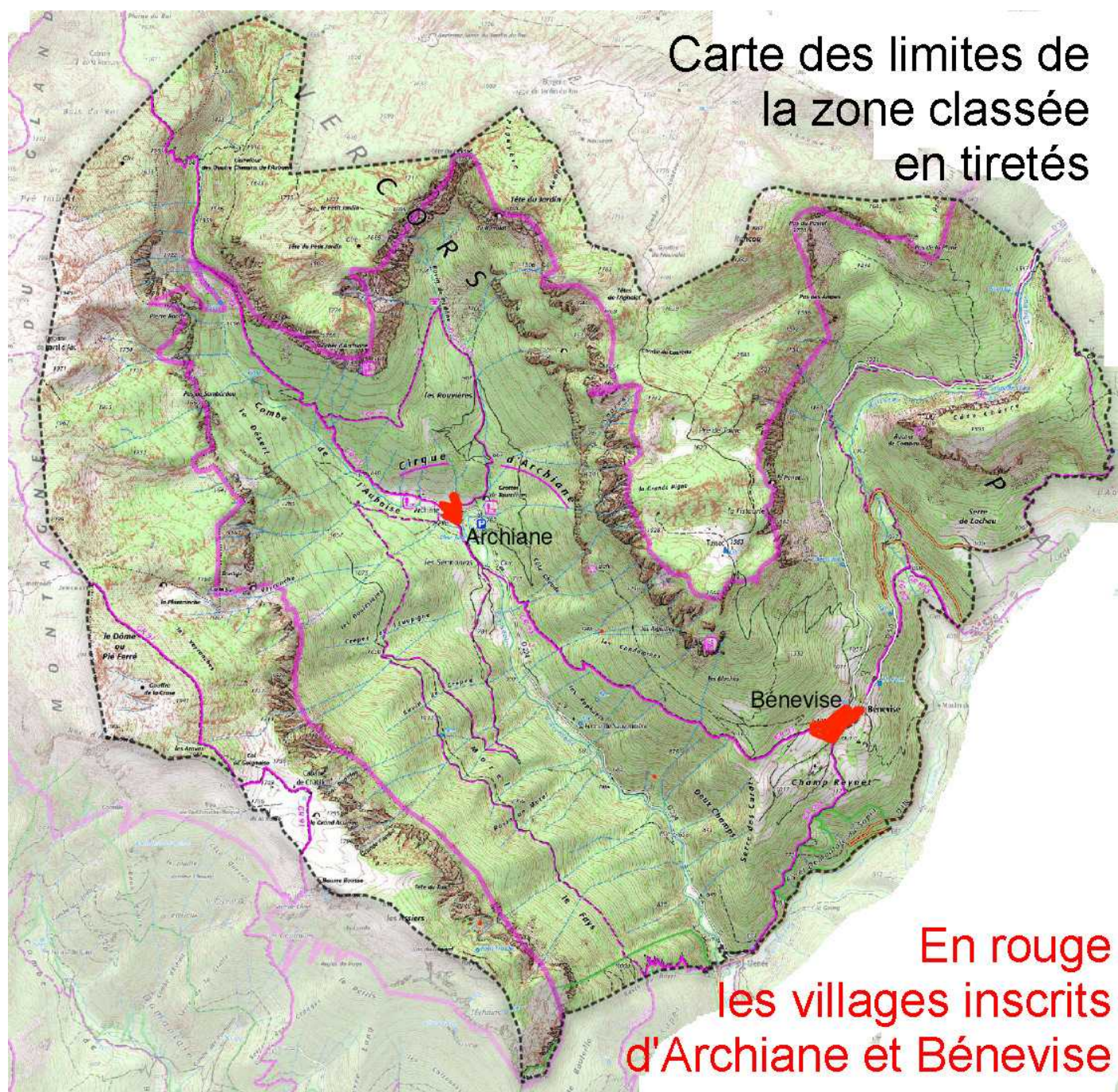
Classement des sites Archiane et Rocher de Combeau

Une demande de classement a été proposée en 2019 par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Le projet a été présenté en réunion publique en mai 2021, avant la visite d'un inspecteur général. Ce dernier émet plusieurs recommandations, comme de mettre en exergue les crêtes, d'exclure le vallon de Combeau, de garder le statut de site inscrit pour le village d'Archiane et de donner ce statut pour Bénevisse. Il est prévu de constituer un cahier de gestion pour préciser et clarifier les règles à suivre.

L'administration prend son temps : l'enquête publique est menée en septembre 2022. Le 22 juin 2023, la commission supérieure des sites, perspectives et paysages se réunit à Paris pour auditionner la Sous-Préfète, la DREAL et la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois, représentée par Monique Orand. Cette commission vote à l'unanimité le classement du site et le classement des villages d'Archiane et Bénevisse.

Enfin le 28 mai 2025, le décret de classement des sites du cirque d'Archiane et du Rocher de Combeau et de leurs abords, les villages d'Archiane et de Bénevisse étant seulement inscrits, est signé par le Premier Ministre.

Carte des limites de la zone classée en tiretés



Regards sur les réalisations de la mandature

Le mandat du conseil municipal issu des élections du 15 mars 2020 approche de son terme ! C'est le premier mandat entier de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois.

C'est le moment, non pas de vraiment faire un bilan, mais de rappeler les principales réalisations de la municipalité sur l'ensemble de la commune.

Certains projets avaient d'ailleurs été initiés avant la fusion des communes, mais la continuité a été assurée. C'est l'occasion aussi de souligner, avec les dates de mise en place des projets, qu'il faut souvent du temps pour aboutir. Les contraintes administratives et financières sont particulièrement complexes !

Restauration de l'hôtel de ville de Châtillon

Commençons par la réhabilitation et restauration patrimoniale de la mairie de Châtillon. Le chantier a été initié pendant le mandat de Régine Oddoz avec des études et une opération de préservation des décors de la façade. C'est lors du premier mandat d'Eric Vanoni, que le projet a pu commencer, avec les demande de financement, les discussions avec les

architectes du patrimoine et le lancement d'une souscription sous

l'égide de l'ACSPADE et de la municipalité.

Symbolique au point de vue financier, elle a permis de démontrer le soutien de la population au projet.

Le chantier complexe a fait cohabiter plusieurs corps de métier du bâtiment et des spécialistes de la restauration des décors de la façade, de la charpente du beffroi... ce qui a parfois été difficile à gérer.

Cette opération d'ampleur a donc nécessité beaucoup de temps.

Financièrement, l'opération a bénéficié d'un fort soutien de l'état, de la région, du département.



Quelques dates repères :

10 octobre 2017	(pour mémoire : Lancement des travaux; étude confiée au cabinet ARCHIPAT à Lyon)
6 août 2020	Choix des entreprises
30 juin 2022	Réception des travaux
16 juin 2023	Inauguration

Création du local de la cantine scolaire à Châtillon

Après une période difficile pendant laquelle la cantine s'est installée dans la salle des associations, puis dans la salle des fêtes Henri Kubnick, il a été décidé de mettre en place un véritable local de cantine dans le hangar communal de la rue du Reclus. Pour compléter et permettre d'avoir l'espace suffisant pour installer la cuisine, il a été fait acquisition de la maison voisine.

La cantine a pu ouvrir ses portes aux enfants à la rentrée de septembre 2021. Les élèves ont apprécié ce local et le mobilier attrayant. Il est vite apparu que le local était un peu sonore ! Il y fut remédié avec des coussins au plafond pour amortir les sons.

Quelques dates repères :

21 juin 2020	Finalisation du projet
23 avril 2021	Travaux en cours de finition
22 septembre 2021	Inauguration cantine scolaire
28 février 2022	Début de rénovation du logement situé au-dessus de la cantine



Réseaux d'assainissement : commune nouvelle de Châtillon-en-Diois

Un plan d'équipement a été mis en place depuis l'année 2000 à l'échelle des communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, sous les injonctions (schémas directeurs pour l'eau et l'assainissement), mais aussi les aides de l'état.

Chronologiquement, **avant la fusion des communes**, et en simplifiant, les réseaux ont été modernisés et des stations d'épurations ont été mises en place.

En 2001 à Châtillon-en-Diois (lagunage), puis dans les villages de Treschenu-Creyers sous les mandatures d'André Favier et Anne Roiseux : Mensac en 2008, Bénévise en 2013, Menée en 2015, Aux Nonières, les réseaux ont été rénovés et la station était en préparation lors de la fusion ! Au moment de la fusion des communes, Archiane était le seul village à ne pas disposer d'un système aux normes pour l'assainissement.

Après la fusion des 2 communes en 2019 : L'effort s'est poursuivi pendant la 2^e mandature d'Eric Vanoni, avec la mise en service de la station des Nonières en 2020. À Archiane, le réseau a été rénové et une station d'épuration a été construite en contre-bas du village et terminée en décembre 2022.

L'équipe municipale assure maintenant un suivi technique et un entretien régulier des équipements. Cela représente une lourde charge. Ce programme doit être continué : c'est le cas au bourg de Châtillon où le collecteur du bas du village, qui longe en partie le Bez, dysfonctionne. Un projet est en cours pour y remédier.

Il reste :

- à mettre à jour le système de suivi de la consommation d'eau : la mise en place de compteurs à Treschenu-Creyers a été retardée, mais la commune fait tout son possible pour que cela avance.

Il faut aussi renouveler les compteurs de Châtillon.

- à mettre en place des systèmes de traitement de l'eau en sortie des réservoirs, pour être conforme à la législation.

Quelques dates repères :

Archiane :

15 janvier 2022	début des travaux d'assainissement
2 juin 2022	fin des travaux de la station d'épuration
1 décembre 2022	mise en service de la station d'épuration

Travaux à Treschenu-Creyers

Divers travaux ont été conduits pour renforcer les réseaux électriques et aussi pour les effacer du paysage. À Archiane, les réseaux téléphoniques ont été enfouis.

L'église de Menée (façade et toiture) a été réhabilitée : cela améliore l'image du village.

La toiture de la mairie des Nonières sera refaite fin 2025.

Quelques dates repères :

31 janvier 2022	Fin enfouissement lignes électriques aux Nonières
28 février 2022	Église de Menée : lancement des travaux
Juin 2022	Électricité Archiane : renforcement et enfouissement
Juin 2022	Téléphonie Archiane : dissimulation des réseaux

Juin 2022	Décision de travaux bâtiment communaux :
Janvier 2024	- Fin des travaux de l'église de Menée
Juillet 2025	- Toiture de la mairie-école des Nonières



Obtention du label "Les plus beaux villages de France"

Beaucoup de Châtillonnais avaient le sentiment d'habiter un beau village. Les travaux de rénovation des viols du village médiéval menés par les municipalités successives depuis plus de 15 ans, la réhabilitation de l'hôtel de ville, l'existence du "village botanique", tout a concouru à faire germer l'idée de demander une sorte de reconnaissance officielle. Une première candidature auprès de l'association des "plus beaux villages de France" est présentée en avril 2018, mais n'est pas retenue. En janvier 2022, la commune de Châtillon réitère sa demande en présentant de nouveaux arguments, comme l'aménagement de l'entrée ouest en cours. Le 1^{er} juillet 2022 la charte d'est signée



Amélioration des bâtiments et logements communaux

Installation d'une chaufferie bois pour la salle Kubnick.

La salle Kubnick était chauffée au gaz. L'augmentation du gaz avec la situation internationale, ainsi que les considérations environnementales ont amené la commune à chercher une autre solution. Le 16 février 2023, il a donc été décidé d'installer une chaudière à granulés de bois de 60 kW en remplacement de la chaudière à gaz. Elle est installée en décembre 2023. Le silo peut contenir 6 tonnes de granulés.



Réhabilitation du logement communal de Mensac.

Le logement à l'étage de l'ancienne École-Mairie de Mensac n'avait pas été rénové depuis des années ! La remise à neuf permet d'avoir un logement communal pour une famille.

Pouvoir accueillir des familles avec un loyer raisonnable est important pour l'attractivité de la commune.

Quelques dates repères :

28 février 2022	Mensac logement communal : choix de la rénovation
29 septembre 2023	Mensac logement communal : choix des entreprises
2025	fin des travaux



Réfection du viol du Temple

Sa réfection n'était pas une priorité ! Mais avec le chantier de la mairie, il était vraiment utile de remettre en état ce viol historique, le long duquel se trouvait autrefois l'entrée du temple. Les travaux ont été difficiles, vue l'étroitesse de ce passage. Comme pour les autres viols cela a été l'occasion de rénover les réseaux. Les travaux se sont achevés en octobre 2023.



Aménagements pastoraux et touristiques dans la montagne

Divers travaux ont été programmés pour redynamiser les conditions d'élevage dans les alpages. Des travaux ont été entrepris pour créer ou réhabiliter des pistes: Sagnerousse, Tussac. Des travaux ont été effectués au Jardin du roy, pour le stockage de l'eau ; à Tussac pour la cabane et en projet : la bergerie et la piste ; à Sagnerousse pour la piste et en projet la construction d'une cabane.

Ces travaux sont importants pour perpétuer l'élevage (transhumance) sur le territoire de Treschenu-Creyers. Nos montagnes sont aussi une attraction touristique renforcée par l'existence du Parc Naturel Régional du Vercors. Pour proposer un chemin d'accès autre que Combeau à ces territoires, un nouvel itinéraire passant par Côte Chèvre a été balisé à partir des Nonières.



Une cabane, inaugurée le 17 mai 2025, a été construite pour servir d'abri aux randonneurs.

Aménagements de l'entrée ouest de Châtillon : une porte vers tous nos villages et nos espaces de montagne



Photo S. Chaffois

Pour recevoir le label "Les plus beaux villages de France" Châtillon s'était engagé à réaliser cet aménagement. Depuis la décision, il a fallu 5 ans pour mener ce projet à terme.

Quelques dates repères :

25 février 2020	Décision convention avec le CAUE
11 décembre 2020	Choix étude et MCE*: Atelier TAKT
13 octobre 2022	MCE* Halle : AEFECT
16 février 2023	Choix des entreprises
16 mai 2025	Inauguration entrée ouest

Centre de Santé de Châtillon

Depuis 2021, il n'y a plus de médecins à Châtillon-en-Diois. Avant cette date, l'équipe municipale s'était déjà inquiétée de cette désertification médicale. Pendant plusieurs années, la quête fut vaine. La présence de jeunes médecins éventuellement intéressés a décidé la commune à acheter la maison Boeuf sur le Champ de Foire. La décision a été prise de remodeler complètement l'immeuble pour pouvoir accueillir plusieurs médecins à l'étage (centre de santé) et des paramédicaux au rez-de-chaussée, côté rue des Fourchaux. Pour finir, il fallait trouver un mode de gestion et obtenir l'adhésion de communes voisines : Boulc, Glandage, Menglon, St Roman et Recoubau rejoignent ce beau projet, qui aboutit avec l'ouverture du centre de santé le 3 juillet 2025.



Quelques dates repères :

22 septembre 2021	Convention avec CAUE
12 juillet 20	Choix de la MCE*
29 septembre 2023	Choix des entreprises
28 février 2025	Recoubau rejoint le projet
3 juillet 2025	Centre de santé : ouverture

* MCE : maîtrise d'ouvrage

La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale



Yvonne Odon

La bibliothèque municipale Yvonne Odon est un service public.

Une convention lie la mairie, la médiathèque départementale et l'association "Châtillon Livres et Rencontres" qui assure l'animation et la gestion. Une dizaine de bénévoles, de Châtillon, Menglon, Laval d'Aix et Die, assurent le fonctionnement.

La bibliothèque a pris son rythme de croisière dans les locaux rénovés de la mairie. Elle a gagné en visibilité. Yvonne Odon dont elle porte le nom, serait heureuse de voir cette vitrine culturelle donnant directement sur l'extérieur, sur la place du Reviron.

La bibliothèque est :

Ouverte à tous : chacun peut y consulter des livres : le fonds représente environ 5000 livres, dont environ 1000 livres prêtés par la médiathèque de Die et qui sont renouvelés régulièrement. L'inscription est nécessaire pour faire des emprunts.

Ouverte sur l'école : tous les enfants de l'école de Châtillon y viennent chaque semaine.

Ouverte à un large public pour des activités régulières ou des animations :

- Une fois par mois des lecteurs se réunissent pour parler de livres qu'ils ont aimés, et se les échanger. Ce club des lecteurs est ouvert à tous, et ce groupe ne demande qu'à s'élargir !

- Cette année un "atelier d'écriture" a fonctionné une fois par mois, avec 8 personnes.

La bibliothèque participe régulièrement à des manifestations nationales comme *"Les Nuits de la lecture"*, *"le Printemps des poètes"*, *"Dis-moi 10 mots"*, et désormais *"Biblis en folie"*.

Elle propose également des *"animations familiales"*

autour des mots et des livres pendant les vacances scolaires.

La bibliothèque est :

un lieu où découvrir des livres, mais aussi un lieu de rencontres. Depuis juillet 2024, nous avons été plusieurs fois sollicités et avons accueilli avec plaisir auteurs, expositions, spectacles littéraires : *poésie chinoise* en septembre, *jeux scientifiques "vintage"* en décembre, *présentation du livre "Les jours heureux dans le Châtillon d'Après-Guerre"* de Françoise Vermillet en décembre, *exposition Yves Bergeret* en février, *lecture théâtrale par Anooradha Rughoonundun* (festival F(r)ictions du réel) en avril, *exposition F'Murr en mai-juin*.



lecture théâtrale par Anooradha Rughoonundun

Hors ses murs, la bibliothèque organise, tous les 2 ans fin juillet, la *"journée des auteurs du Diois ou écrivant sur le Diois"*. Cet événement, qui a lieu en 2025 (le 27 juillet sur le Champ de Foire), permet de rencontrer en général une trentaine d'auteurs, éditeurs locaux, et revues d'histoire locale.

La bibliothèque favorise aussi la circulation des livres : des habitants de Châtillon et des environs nous donnent beaucoup de livres. En un an, nous en avons mis 545 en rayons. Nous mettons les autres en vente à petit prix, 2 fois par an en avril et fin octobre lors de la Foire d'automne.

Nous sommes heureux d'accueillir de plus en plus de personnes autour des livres. Nous espérons aussi continuer à rassembler de nouveaux bénévoles !

Horaire habituel :

mardi 16h-18h

mercredi 14h-16h

vendredi et dimanche 10h30 à 12h

(fermée le mercredi en juillet et août)

Inscription pour pouvoir emprunter : 5 € par an, gratuit pour les moins de 18 ans

Contact : RC de la Mairie, 1 place du Reviron.

tél. : 04 75 21 27 79 (aux horaires d'ouverture)

courriel : bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

Jean-François Nicolas (1738-1819)

Né à Châtillon le 16 mars 1738 (archives communales de Châtillon-en-Diois)

Fils de François Nicolas maître chirurgien à Châtillon (1705-1755) et d'Élisabeth André.

Baptisé à l'église St Julien (terminée en 1706) par le curé Alexandre Accarias

Parrain, Jean Nicolas, prieur curé des Nonières (son oncle paternel)

Marraine, Justine Vincent habitante des Nonières

Marié en première noces avec Marie Coignet, en seconde noces avec Marie Sophie Rivoire.

Médecin

Bachelier, licencié en médecine, docteur en médecine
Médecin de Monsieur frère du roi et de Mgr le duc d'Orléans (titre)

En 1774 membre correspondant de l'Académie de Dijon

1776, nommé médecin correspondant pour le Dauphiné par le roi Louis XVI, qui a créé la Société pour les épidémies et les épizooties.

Médecin aux armées.

Une vie et une carrière difficile

Avoir des titres royaux ne paye pas ! Il faut s'occuper de trouver du travail.

Parti à Paris, il est chirurgien gradué (les chirurgiens dérivés des barbiers sont les médecins de base). Il rêve de revenir à Châtillon où sont ses sœurs, son frère, sa mère.

Il quitte Paris et vise l'académie de Dijon. En 1771, il a rédigé les 3 thèses nécessaires pour devenir bachelier, licencié puis docteur en médecine.

En 1772, il est à Lyon et demande son admission à l'Académie de Dijon, où il est admis en 1774 comme membre correspondant.

En 1775 il s'installe à Grenoble : il suit par exemple l'épidémie de grippe de Voreppe. Il défend l'inoculation pour prévenir la variole et s'oppose aux saignées, qui ne font qu'affaiblir les malades.

Il publie régulièrement dans les affiches du Dauphiné (journal hebdomadaire de 1777 à 1792). Ce journal est alimenté par des correspondants dont des médecins.

On pouvait y souscrire au bureau de poste de Die.

À partir de 1776 et jusqu'en 1784, médecin correspondant de la Société pour les épidémies et les épizooties, il multiplie ses visites sur des lieux d'épidémies et réalise de nombreux rapports. Il insiste sur l'hygiène et la lutte contre l'insalubrité. Il signale en particulier le problème des cimetières où les corps

ne sont pas enterrés suffisamment profondément.

La fin de sa vie est moins heureuse :

En 1793, époque de la Patrie en danger, Jean-François Nicolas demande à être médecin aux armées. Il est attaché aux hôpitaux de l'armée des Alpes. Là il vit des moments difficiles ; il est même accusé d'avoir écrit des lettres à des étrangers ennemis du gouvernement républicain. Il est finalement acquitté, mais ballotté par la guerre, il finit par rejoindre Avignon. Alors que le Consulat s'établit, Jean-François Nicolas finit par solliciter une retraite. Elle lui est refusée !

À cette époque, une succursale de l'Hôtel des Invalides à Paris est créée à Avignon. Il essaye d'y être nommé comme médecin, mais on le lui refuse. Il demande à y être admis en tant qu'ancien médecin militaire.

Il finit par y décéder le 13 novembre 1819.

Jean François Nicolas a laissé de nombreux ouvrages parmi lesquels :

- **Manuel du jeune chirurgien**, par Jean Nicolas, chirurgien, Paris, 2 volumes, 1770 et 1771 *.

À Grenoble, son premier ouvrage est :

- **Le Cri de la nature, en faveur des enfants nouveaux nés**, ouvrage dans lequel on expose les

règles diététiques que les femmes doivent suivre pendant leur grossesse : Sa vision est très moderne sur les précautions pendant la grossesse, les soins aux nouveaux nés : par exemple proscrire le fait d'emballer les enfants :

Ensuite, il publie

divers ouvrages sur les épidémies :

Par exemple, **Histoire des maladies épidémiques qui ont régné dans la Province de Dauphiné, depuis l'année 1775**, Imprimerie Royale, 1780, in-8°, XX- [2]-110 pp.

*Chirurgien = médecin généraliste de base

Cet article doit presque tout au livre de Séverine Beaumier, 2003, **Jean-François Nicolas, Médecin des Lumières**, 231 p., Le Garde-note Barronniard, Patrimoine de la Vallée de la Drôme, Imprimerie Louis Jean, 05000 Gap.

Disponible à la bibliothèque Yvonne Oddon.

Manière d'emballer les Enfants.

LORSQU'UNE mere osera mépriser l'usage barbare de confier la nourriture de ses enfants à une femme mercenaire, & qu'elle voudra remplir avec une intrépidité vertueuse, les devoirs que la nature lui impose, elle ne souffrira point que le fruit de sa tendresse soit impitoyablement garroté dans des langes, & par des bandages de toute espèce ; c'est là un moyen infailible pour avoir des enfants valétudinaux, bossus ou rachitiques : une mere frémissait d'avance,

LES ÉCOLES DE CHÂTILLON ET DE MENGLO

Année scolaire 2024-2025 : Suite au comptage des élèves le jour de la rentrée, l'école de Châtillon a pu conserver provisoirement 4 classes. Les 79 élèves étaient répartis ainsi :

- TPS/PS/MS/GS avec Laurence Armand, et Carole Schaab et Valérie Gorin,
- TPS/PS/MS/GS avec Isabelle Raffner, Émilie Gary.
- CP/CE1 avec Maryline Guillaume.
- CE1/CE2 avec Laurène Vivenzio et Odile Justafré.

Activités: Les classes maternelles et la classe CP/CE1

Cette année, les maternelles ont travaillé sur le thème des oiseaux.

Les deux classes ont poursuivi les sorties nature aux alentours de l'école, à raison d'une matinée par quinzaine. Les élèves ont pu découvrir les différents milieux naturels.

Ils ont aussi travaillé sur la réalisation d'oiseaux en peinture à partir de pochoir avec Aline Dettring, plasticienne naturaliste. *

En début d'année, les enfants sont aussi allés voir le spectacle "Puzzle" de la compagnie Kay au Théâtre de Die. **

Les enfants des deux classes, ainsi que de la classe des CP/CE1 ont aussi pu bénéficier de séances de "Funny yoga" avec l'intervenante Roseline Pornin. ***

Les trois classes, maternelles et CP/CE1 sont parties à la journée au mois de mai découvrir le zoo d'Upie. Au programme visite du zoo, "goûters" des animaux (nourrissage) et spectacle des oiseaux. **



Activités: Les CE1/CE2

Cette année, les CE1/CE2 ont travaillé sur le thème de la voile, de l'océan.

Le grand projet de cette année, pour tous les élèves de CE1 et de CE2 et ceux de la classe de CM1/CM2 de Menglon, fut la classe découverte "Randonnées et voile" à Saint-Paul en Chablais (près du lac Léman). Au programme : randonnée à la journée dans la réserve du Mont Bénand, 2 journées de voile sur le lac Léman à Thonon les Bains, course d'orientation, olympiades (recherche ARVA, sarbacane, jeu des odeurs, reconnaissance de traces d'animaux, initiation biathlon avec tir laser).



Les élèves ont ensuite suivi avec engouement la course mythique du Vendée Globe, travaillé sur les océans, mers et continents, découvert les différents types de bateau et construit une maquette en papier avec Martin Luc Bonnardot, architecte naval et papy d'un des élèves.

Ils ont aussi participé à la sixième édition du concours Arts en plastiques pour l'océan, proposé par le ministère chargé de l'éducation nationale et la Fondation de la mer sur le thème de la biodiversité marine. Ils ont créé une œuvre collective avec Aurélie Ponçon, intervenante en arts plastiques.



Les CE1/CE2 ont aussi réalisé un clip vidéo pour participer au Prix "Non au harcèlement". Ils ont été félicités pour la qualité et l'intérêt de leur travail, mais

* *Projet financé par la coopérative des parents.*

** *Sortie financée par les communes et la coopérative des parents.*

*** *Projet financé par la mairie de Châtillon et la coopérative des parents.*

**** *Projet financé par les parents, les communes, la coopérative des parents, la Région Auvergne Rhône Alpes et l'association Jeunesse du Plein Air/ANCV.*

ils n'ont pas gagné. Ce travail a permis des temps de réflexion et de travail pour débattre en classe de la problématique du harcèlement en milieu scolaire, afin de mieux en cerner les causes et les enjeux, et ainsi, prévenir plus efficacement les risques liés à ces violences.

Pour voir le clip :

<https://ien-crest.web.ac-grenoble.fr/espace-parents-1/prix-non-au-harcèlement-chatillon-en-diois>

La vie scolaire c'est aussi



La bibliothèque :

Comme chaque année, les classes se rendent une heure à la bibliothèque tous les mardis, le matin pour les maternelles et la classe des CP/CE1 et en début d'après-midi pour la classe des CE1/CE2. Merci aux bénévoles pour cet accueil.

Les journées du patrimoine :

Les classes maternelles et CP/CE1 ont pu bénéficier - d'un jeu de recherche de belles portes dans les rues avoisinantes



- de la reconstitution en maquette de la place du Reviron à partir de vieilles cartes postales.

- Les CE1/CE2 ont suivi une visite dans le village pour découvrir l'histoire de la route traversant Châtillon.

La chorale d'école :

Cette année, l'équipe de l'école a mis en place une chorale. Nous nous retrouvons régulièrement le lundi matin pour chanter ensemble des chansons choisies à tour de rôle par une classe.



Nous avons aussi passé de bons moments :

- Lors de notre défilé de printemps dans le village le vendredi 14 mars.



- Lors de notre courseton au camping municipal le 27 mars avec une classe de Lus la Croix Haute.

Dans le cadre du programme "école et cinéma"

- Les maternelles ont vu deux films "Petites casseroles d'Anatole", "Neige et les arbres magiques"

- Les élémentaires ont vu trois films : "Ponyo sur la falaise", "Wallace et Gromit, les inventuriers" et "Le roi et l'oiseau. **

Et aussi du sport !

Les deux classes élémentaires ont bénéficié de cycle de handball avec Joris Sauvan, éducateur sportif du club de handball de Die.



L'année se termine avec le cycle natation à la piscine de Châtillon. Chaque classe a bénéficié de 5 à 6 séances.

La rentrée en septembre 2025 ?

Nos prévisions d'effectifs à la rentrée ont baissé et nous attendons 93 élèves sur le RPI. L'an prochain, nous n'aurons donc plus que trois classes à Châtillon et une classe à Menglon.

Nous remercions aussi la donatrice anonyme de Châtillon qui a fait un don important à l'école de matériel et de jeux. Les enfants sont ravis et utilisent tous les jours ce matériel.

Laurène Vivencio
Directrice de l'École
de Châtillon-en-Diois

Fleurs et Fontaines



L'association **"Fleurs et Fontaines"** est née en 1993 du désir de la municipalité d'adhérer aux "Villages Botaniques de la Drôme®" et qui devait selon les termes de la charte de qualité, s'appuyer sur le soutien de bénévoles organisés en association.

L'association a donc déterminé, en lien avec les élus, un circuit botanique sur le thème des plantes grimpantes et couvre-sol. Il y a aujourd'hui 350 espèces différentes de plantes dans les 18 massifs du circuit.

Le conseil d'administration a la charge du choix des plantes et de la réalisation des documents pédagogiques. L'entretien des massifs est assuré par le jardinier, employé municipal.

L'association finance l'achat des plantes du circuit botanique ainsi que

celles du fleurissement d'automne et d'été à partir de ses ressources propres : cotisations de ses membres (148 en 2022), divers dons, et bénéfices de la **"Fête aux Plantes Rares"** organisée tous les ans le deuxième dimanche de septembre au Champ de Foire (accès gratuit pour les visiteurs).

"Fleurs et Fontaines" assure également l'entretien de sentiers de randonnée pédestre. Pour cette activité, elle a signé une convention de partenariat avec le Département. Elle a aussi participé à la rédaction du nouveau Topo Guide du Diois.

Le conseil d'administration compte 14 membres et le bureau se compose de : Marie-Jo Baude, présidente, Patricia Martin, trésorière, Colette Moreau, secrétaire et Serge Baude, conseiller technique.

Gymnastique Volontaire du Haut Diois

En 2025, bougez, respirez, souriez !

Envie de faire du sport dans une ambiance conviviale, à votre rythme et selon vos envies ? De vous accorder un moment pour vous, le matin, l'après-midi ou en soirée, après une journée bien remplie... ou simplement pour le plaisir ?

Ne cherchez plus ! Le Club de Gymnastique Volontaire du Haut Diois est fait pour vous !

Depuis 46 ans, notre association fédérale, labellisée "Qualité Club Sport Santé", vous propose des activités variées, adaptées à tous les âges (de 7 à 99 ans) et tous les niveaux.

En 2025, découvrez nos 6 disciplines :

Gym douce - Gym équilibre - Gym tonique - Gym - Pilates - Danse

9 cours par semaine, répartis dans 3 lieux :
Châtillon-en-Diois, Menglon et Luc-en-Diois.

Deux animatrices et un animateur diplômés vous accompagnent avec professionnalisme et bonne humeur.



Pour plus d'informations :

Venez nous rencontrer lors des forums des associations :

Châtillon-en-Diois : le 5 septembre de 16h30 à 19h

Luc-en-Diois : le 6 septembre de 10h à 12h

Par mail : gvhautdiois@orange.fr

Par téléphone : 07 82 23 60 51

Sur Facebook : www.facebook.com/gvhd26

Faire du sport régulièrement, c'est prendre soin de son corps, de son moral et de sa santé. Alors en 2025, faites le choix du bien-être...

Rejoignez-nous !

Pour le bureau GVHD,
Les Coprésidentes Régine ODDOZ, Françoise RAMBAUD et Carine GENIN

Le Bel Âge

Le Bel Âge
Les aînés de Châtillon en Diois

Le Bel Âge :

Les Aînés de Châtillon-en-Diois

35 des adhérents au Club se sont retrouvés pour un repas au Clos des Lilas vendredi 24 avril.

La gentillesse d'Emilie et Nicolas et la qualité de leur cuisine (une carbonade flamande) nous ont fait passer un excellent moment d'amitié partagée.

En plus, Albert fêtait ce jour-là son anniversaire. 85 ans, et en pleine forme, Albert !! Félicitations.

Prochain rendez-vous du Club : l'après-midi récréative au snack de la piscine, probablement fin juin.

Le bureau du Club



L'UCAC

L'Union des Commerçants et Artisans de Châtillon-en-Diois, créée en 2005, a pour but de favoriser le maintien et le développement du tissu économique et de promouvoir l'activité commerciale et artisanale sur la commune. Lors de l'assemblée générale d'avril 2025, l'association comptait 27 membres.

Cette année, l'UCAC a apporté un soutien financier à l'association Fleurs et Fontaines pour son travail considérable et un autre à la Fête de la Transhumance pour aider au financement d'un jeu d'animation pour les enfants.

Comme chaque année, l'UCAC a poursuivi ses animations traditionnelles et a organisé divers événements :

- La Reboule des Commerçants en octobre,
- Le Marché de Noël en décembre en collaboration avec Art'Star,
- La Soirée huîtres (et moules !) fin décembre,
- La Saint Vincent en février.

Un panneau créé et financé par l'UCAC et promouvant le commerce de proximité, sera posé prochainement à l'entrée du village.



Châtillon Arts et Vigne

L'association Châtillon Arts et Vigne a été créée le 26 février 1996. Mais le premier festival en association avec les amis du vin avait eu lieu en 1995 !

L'association a pour vocation principale et dans l'intérêt général de mettre en valeur le patrimoine rural, naturel, cultivé et bâti de la commune nouvelle de Châtillon en Diois et des communes du canton du Diois qui souhaitent s'associer aux événements organisés. Elle a pour but de développer toute activité culturelle favorisant la découverte de ce patrimoine et la création artistique.

En 2024, la 29^e édition du festival a été encore une belle réussite grâce au dévouement d'une équipe investie et bien rodée et de nombreux bénévoles. Moment festif et incontournable, ce festival est à la hauteur d'un "des plus beaux villages de France". Un grand merci également à la mairie et aux professionnels (viticulteurs, entreprises, commerçants, artisans etc...) pour leur infailible soutien. L'équipe actuelle suit la tradition tout en introduisant des nouveautés.

Le public est venu nombreux pour les festivités des Arts et de la Vigne 2024. 53 artistes ont investi les caves du village pour exposer leurs œuvres. La foule était là pour voir l'eau de la fontaine du Reviron se transformer en vin, déguster des vins de l'AOC Châtillon-en-Diois, consommer les produits locaux du marché de producteurs et se restaurer auprès des restaurateurs ambulants. Les concerts gratuits et de grande qualité, "La nuit aux cabanons" avec la compagnie "Porté par le Vent", les Olympiades, le

carnaval des enfants et bien sûr l'incontournable "nuit aux Torches" ont drainé beaucoup de monde. Le festival s'est clôturé par un repas convivial et familial à Bénévisse. Fort de ces beaux souvenirs, en 2025, le festival fêtera son 30^e anniversaire.

La traditionnelle Foire aux greniers, initialement prévue le Dimanche 21 juillet 2024, a dû être reportée au dimanche 11 août en raison de la pluie. Malgré cela, cette grande brocante a encore une fois drainé beaucoup de monde et les exposants étaient ravis. Les Châtillonnais ont également exposé dans les viols ou devant chez eux.

Association Châtillon Arts et Vigne

3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois

Tel : 04 75 21 25 91

Courriel : contact@chatillon-artsetvigne.fr

Martine Courmes, chargée de communication



Association des résidents du quartier du Bez

L'association des résidents du quartier du Bez a été fondée en 2021 avec pour but de contribuer à la valorisation du quartier du Bez et au bien-être des résidents. L'association est force de proposition pour toute évolution concernant le quartier du Bez.

L'association s'est investie sur des sujets d'amélioration du cadre de vie comme l'ajout de points de fleurissement avec la contribution de Fleurs et Fontaines, de distributeurs de sachets canins, les problèmes de stationnement, l'amélioration de l'organisation des festivals avec les associations Folk-en-Diois et Forro-Diois afin de réduire l'impact auprès des riverains de la salle Kubnick et du chemin du Bez.

En 2025 l'association a procédé à la réalisation de travaux d'aménagement tels que le débroussaillage des berges du pont métallique et la rénovation du

lavoir (avec le concours de la mairie pour la mise à disposition de matériel et de matériaux). Ces travaux s'inscrivent dans un projet global de valorisation du pont, élément patrimonial remarquable de la fin du XIX^e siècle qui se poursuivra avec la mise en place d'une plate-forme d'observation et de panneaux d'information didactiques.



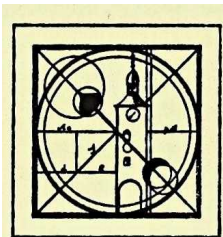
Des recherches approfondies ont été réalisées sur l'histoire du pont, les techniques de construction, les matériaux utilisés ; cette connaissance a pu être partagée lors de plusieurs conférences et notamment lors des journées du patrimoine en collaboration avec l'ACSPADE.

L'association compte une quarantaine d'adhérents et le conseil d'administration se compose de 7 membres : Bernard Herry, Bernard Grémillet, Kathia Scaringella, François Morin, Alice Barreau, Frédéric Langlois, Patrick Auger.

Courriel : adrqbc@gmail.com

Site : <https://sites.google.com/view/adrqbc/accueil>

ACSDPADE



L'ACSPADE est l'Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement.

L'Association se donne pour but de contribuer à la sauvegarde des patrimoines architectural et environnemental de Châtillon-en-Diois Commune Nouvelle, ainsi que de favoriser la connaissance de l'histoire locale et des traditions populaires.

L'association a été l'un des acteurs de la rénovation de la Mairie ; elle intervient dans l'amélioration du village en participant à la restauration de façades remarquables, elle a soutenu activement le processus de classement de Châtillon-en-Diois comme "Plus beaux villages de France", elle participe à l'animation estivale du village en juillet et aux Journées du patrimoine.

En 2024 l'Acspade a organisé :

Dans le cadre de la Commémoration du 80^e anniversaire de la libération du 14 au 31 juillet

- Une exposition à la cantine de l'école
- Une déambulation musicale et historique dans les rues du vieux village

et aussi :

- Plusieurs conférences
- Une balade accompagnée aux hameaux oubliés de Creyers (du Serre et de l'Église)

Dans le cadre des Journées du Patrimoine

- Une randonnée promenade guidée pour la découverte du patrimoine forestier et des ouvrages de protection

- La visite de la tour de l'horloge et du pont métallique "Courtet" sur le Bez

- Avec l'aide de la bibliothèque Yvonne Oddon, une exposition sur les voies de communication et des animations dans le cadre scolaire.

Tout au long de l'année l'association anime le site web et organise des visites du vieux village à la demande d'associations.

Le bureau de l'association est constitué par trois coprésidents, Jacqueline Bernard, Régis Allain, Bernard Ravet, la Secrétaire Sylvie Veye-Chareton, le Trésorier Hubert Meffre.

Vous pouvez joindre l'Acspade

- par courriel : contact.acspade@gmail.com

- ou par l'interface de contact du site web :

<https://www.patrimoine-chatillonendiois.fr>

Association La Boîte à Faire

La Boîte à Faire a été fondée en février 2021. Le siège social est à la Mairie de Châtillon. Elle dispose d'un terrain prêté par la Mairie, derrière la Maison St Jean. L'association défend des valeurs d'entraide, de partage, de solidarité et d'échanges en favorisant le lien social entre citoyens à travers des projets collectifs. Pour cela elle s'implique dans la vie de la commune auprès de toute la population, des plus jeunes aux plus âgés.

Elle peut aussi accueillir diverses activités qui entrent le cadre de ses valeurs : chacun peut proposer une activité, la faire valider par le conseil collégial et la mettre en pratique. L'adhésion à la Boîte à Faire est à prix libre.

Projets déjà réalisés et en cours : Poulailleur collectif, jardin partagé, verger.

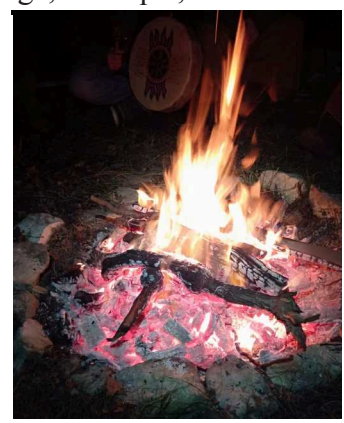
Projets à venir à la rentrée de septembre/octobre : Atelier Chants du monde.

Le 21 décembre 2024 "La boîte à faire " a fêté le solstice d'hiver : soupe, repas partagé, musique, feu de joie.

L'association sera présente lors du prochain Forum des Associations le 5 septembre 2025.

Courriel : laboiteafaite@riseup.net

Tél : 06 09 10 21 00 en journée de 10h à 12h et 14h à 16h



Tennis club de Châtillon-en-Diois



Le Tennis Club de Châtillon-en-Diois est une association 1901 conventionnée avec la Mairie. Entièrement géré par des bénévoles, il est affilié à la Fédération Française de Tennis et dépend de la Ligue AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) et du comité Drôme-Ardèche.

Les deux courts sont situés sur le site du Camping municipal les Chaussières. Un petit local abrite le matériel. En hiver la salle Kubnick ouvre ses portes pour accueillir des activités tennis enfants et du badminton pour les adultes.

Le club propose du tennis loisir accessible à tous, des rencontres amicales et conviviales et des compétitions individuelles ou par équipe. Cette année une équipe senior, regroupant Luc-en-Diois, Die et Châtillon-en-Diois a participé à plusieurs compétitions. De bons résultats et surtout beaucoup de bonne humeur !

Des cours pour les enfants sont animés tous les mercredis par un moniteur breveté d'état. Cette année sportive, 2025-26, Michael Reboulet accompagnera les enfants :

- les plus jeunes, scolaires, le matin de 9h30 à 10h30 ;
- les collégiens l'après-midi de 16h à 17h30.

Les cours sont dispensés suivant la progression établie par la Fédération Française de Tennis. Les jeunes sont ainsi évalués suivant la classification des "balles de couleur" proposées par la FFT.

Des rencontres jeunes interclub leur permettent de s'initier aux pratiques de l'arbitrage, de découvrir les sensations d'un tournoi et les exigences comportementales de la compétition !

Des stages sont organisés pour permettre aux jeunes qui le désirent d'intensifier leur progression. Le prochain se déroulera du 7 au 11 juillet 2025 de 9h30 à 11h30 tous les matins.



LIGUE
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Des rencontres hebdomadaires entre adultes permettent aux adhérents de se retrouver les jeudis et dimanches matin pour échanger des balles et faire quelques matchs en simple ou en double.

Des cours particuliers ou semi-collectifs peuvent être organisés à la demande par Michael.

Les joueurs non adhérents peuvent louer des heures pour une pratique individuelle. Les réservations se font en ligne sur le site Ten'up. Un code est attribué afin de pouvoir ouvrir le portillon automatique.

Pour toute demande de renseignement merci de laisser un message sur le téléphone du club : **07 57 51 93 63**

Martine Maillefaud secrétaire ou Christophe Parmentier président vous rappelleront.



Les Jeunes Loups Châtillonnais



L'association des "Jeunes Loups Châtillonnais", créée il y a maintenant plus de 50 ans, s'occupe de l'organisation de diverses festivités dans le but d'animer et faire vivre le village de Châtillon-en-Diois. En particulier :

avec **La Vogue**, le 2^e dimanche de juillet et **La Foire d'Automne**, le dernier dimanche d'octobre.

Les Jeunes Loups Châtillonnais

Les autres associations

Art'Star, Les Fruits de la vie, ...

Vous pourrez retrouver toutes ces associations châtillonnaises au Forum des Associations :

Vendredi 5 septembre 2025
de 16h30 à 19h00
Salle Henri Kubnick

Le Site WEB de la Mairie de Châtillon-en-Diois

<http://www.mairie-chatillonendiois.fr/>

Urgences

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	112	SAMU	15
POMPIERS	18	URGENCES DENTAIRES	15
GENDARMERIE	17	GENDARMERIE Châtillon	04 75 21 10 10

Santé

HÔPITAL DE DIE	04 75 22 55 00	PHARMACIE DE CHÂTILLON	04 75 21 16 40
CENTRE de SANTÉ du Diois	04 12 05 18 86	<i>lundi au vendredi 9h-12h00 et 14h30-19h,</i>	
Cab.INFIRMIER Haut Diois	04 75 21 39 88	<i>samedi 9h-12h</i>	
OSTÉOPATHE J.Roiseux sur rdv	04 75 21 25 51	SANTÉ ANIMALE : Vétérinaires à Die	
OSTÉOPATHE S.Malafonte sur rdv	07 66 18 22 24	A. Rosset	04 75 22 24 73
OSTÉOPATHE Laura Garnier Cointre	07 45 10 44 10	M. Grelewicz	04 75 22 00 97

Services

ABRACADABRA	04 75 21 26 13	AGENCE POSTALE COMMUNALE	
<i>Centre de loisirs</i>		<i>Lundi au samedi 9h30-12h30, levée 14h30</i>	
CRÈCHE À PETITS PAS	04 27 55 00 49	FRANCE SERVICES (Châtillon-en-Diois)	
LES SÉRÉNIDES St Jean	04 75 21 18 44	<i>informations, RV à la Mairie 04 75 22 31 87</i>	
<i>Résidence autonomie</i>		<i>Mercredi et Vendredi 9h à 12h</i>	
TAXI JO	04 75 21 01 01	<i>Jeudi 9h à 12h et 13h30 à 16h30</i>	
TRANSPORT À LA DEMANDE :		CONSEILLER NUMÉRIQUE sur RV	
<i>RABATTEMENT (lundi à samedi de 9h à 19h) pour</i>		BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE YVONNE ODDON	
<i>un trajet en correspondance avec les réseaux</i>		<i>Mardi 16h à 18h,</i>	
<i>régionaux ferroviaire et routier sur présentation du</i>		<i>Mercredi 14h à 16h</i>	
<i>titre de transport</i>		<i>Vendredi et dimanche de 10h30 à 12h</i>	
<i>Rens. Réserv. (au moins 24h avant) 04 8000 7000</i>		DISTRIBUTEUR DE BILLETS	
OFFICE DE TOURISME	04 75 21 10 07	<i>6 Rue du Reclus à Châtillon.</i>	
<i>du 5 juillet au 31 août ouvert tous les jours de 9h30 à</i>			
<i>12h30 et de 14h30 à 18h, sauf jeudi et dimanche</i>			
MAIRIE DE CHÂTILLON	04 75 21 14 44	DÉCHETTERIE Route de Menglon :	
<i>Lundi à vendredi le matin de 9h à 12h</i>		<i>Lundi, Mercredi, Vendredi 14h-17h30</i>	
<i>Mairie annexe des Nonières</i>		<i>Samedi 9h à 12h</i>	
<i>Vendredi après midi de 14h à 17h</i>			

Loisirs

PISCINE MUNICIPALE	06 08 00 31 33
CAMPING MUNICIPAL	04 75 21 10 30
	06.43.00.25.00
TENNIS CLUB sur réservation Juillet -août	
<i>sur le site TEN'UP</i>	
BOULODROME	06 75 36 77 04



Rappel pour la sécurité

Le brûlage des déchets verts (tontes de gazon, taille de haies , etc) est interdit.
Tous les feux sont interdits quel que soit le vent en juillet et août.

Commerces et Artisanat

ALIMENTATION

ALIMENTATION Carrefour Express 04 75 21 14 66
Boucherie, épicerie

BOULANGERIE SAUVET 04 75 21 13 22
Boulangerie, viennoiserie, pâtisserie

CHEZ KIKI 04 75 21 69 64
Produits du Terroir, vins et Clairette Jaillance

FERME DU CABRICOU 04 75 21 10 93 / 06 70 48 60 83
Fromage de chèvre bio

MARCHÉ Champ de Foire, Vendredi matin

PISCICULTURE D'ARCHIANE 04 75 21 10 19
1 Route des sources, Archiane

VINS ET CLAIRETTE

DOMAINE DE MAUPAS 04 75 21 18 81 / 06 08 57 85 57
Cave Jérôme Cayol

CAVEAU DE MARCOU 04 75 21 14 66
Vins et Clairette de la cave Jaillance, Chocolat

ARTISANAT - BOUTIQUES

MARTINE ARTISANAT 04 75 21 15 49
2 Rue des Rostangs

DERRIÈRE LA FONTAINE 06 78 02 90 05
Créations, produits locaux, Place Dévoluy

LE GRENIER D'ODETTE 07 68 80 93 09
Brocante, Rue des Jardins, Ven, Sam, Dim matin

O'BOUDOIR DES SENTEURS 06 03 02 19 24
Bougies parfumées, 65 Chemin des Vignes

SERVICES

PRESSE-TABAC Le long du Bez 04 75 21 67 27
Livres, cartes postales, souvenirs

ASSURANCES GROUPAMA 04 75 21 17 77

INTEMPORELLE Soins esthétiques et bien-être
 12 rue de Derrière 06 44 10 07 45

ART

Ali BENYAHYA, artiste peintre
Galerie, 26 Rue Neuve

Yudena AYALA PÉREZ 06 95 03 01 51
Poterie, sculpture, 26 Rue de la Gare

DO'ARTIFLORE, 06 40 05 83 68
Fleurs soie et tergal, 22 rue de la Gare

GARAGE AUTOMOBILE

GARAGE GENIN 04 75 21 14 14
Agent Renault, Z.A. Route de Menglon

ARTISANS

Châtillon

MAÇONNERIE CHAFFOIS et Fils 04 75 21 12 51

MAÇONNERIE ESTELLE 04 75 21 16 56

ACCRO'CHEZ VOUS 06 72 84 40 98
ODDOZ Pascal, Travaux sur cordes/Élagueur

PLÂTRIER NICOLAS REY 04 75 21 75 93

PLOMBERIE MALASSAGNE Jérémie 04 75 21 87 03
 06 14 49 42 53

Les Nonières

FERRONERIE LOIC DEBOIRE 06 42 69 83 07

Mensac

ÉLECTRICITÉ MAXIME MARIT 06 41 51 04 46

SCIERIE MAILLEFAUD 04 75 21 10 27

Menée

ÉBÉNISTE PASCAL PERNIN 04 26 58 84 99
 06 89 43 11 98

Bénevisse

MAÇONNERIE BÉGOUD 07 86 02 04 96

Restauration - Hôtellerie

LE BISTROQUET 04 75 21 13 13
Restaurant de l'hôtel du Dauphiné
Cuisine évolutive tout en saveur

LE CAVEAU 04 75 21 18 77
Cuisine traditionnelle, plats et pizza à emporter

RESTAURANT DU LAC BLEU 04 75 21 85 30
Restauration le soir

LE MOULIN D'ENZO 04 75 21 10 73
Cuisine traditionnelle, plats et pizzas

LE CLOS DES LILAS 06 34 67 48 30
Plats "fait maison" produits frais et locaux

CAFÉ DES TROIS CLOCHERS 04 75 22 03 37
Café, Restaurant, plats à emporter

LES 2 MONDES 06 71 03 75 64
Crêpes, plats et dessert du jour

SNACK DE LA PISCINE 04 75 21 15 13

CHEZ TAMTA 06 42 43 67 21
Cuisine asiatique, plats à emporter

Dans les villages de Châtillon :

HÔTEL RESTAURANT DU MONT BARRAL***

Les Nonières 04 75 21 12 21

AUBERGE DE COMBEAU 04 75 21 12 63
Vallon de Combeau

GÎTE D'ETAPE D'ARCHIANE 06 40 06 98 25
Réception (gardiens) 04 75 22 38 75

BUVETTE chez Ulysse 06 42 50 44 23
Archiane

GÎTE DE BÉNEVISE 06 50 53 16 19
Bénevisse